

LA FEUILLE DE CHOU DE VOISENON

N°38 – Mai 2025



Commune de
Voisenon

Edito



Chères Voisenonaises,
Chers Voisenonais,

Après des mois de préparation, j'ai le plaisir de vous annoncer que le budget municipal 2025 a été adopté, pour la 5ème année consécutive, à l'unanimité du Conseil municipal.

Animés par le souci d'une bonne gestion des deniers publics du village, nous avons réalisé nos engagements auprès de vous et nous poursuivons ce que nous vous avons promis : **Un budget en équilibre, répondant à vos attentes, et conforme à nos objectifs des grands projets à venir pour 2025.**

Les cercles de conférences, organisés avec l'aide précieuse du Conseil des Sages, ont rencontré un vif succès parmi les Voisenonais. Le thème de la 5ème République a marqué certains esprits et a redonné confiance envers nos institutions. La première conférence liée à la naissance voisenonaise du roi Philippe Auguste a créé un noyau d'adeptes.

Merci à tous pour votre confiance. Nous allons poursuivre dans cette belle lancée. **Voisenon, village historique et culturel n'est pas un slogan, c'est une réalité.**

Plusieurs temps forts vont animer notre printemps déjà bien entamé : **poursuite des travaux à l'école Constant Duport, création d'un panneau d'informations municipales, réfections de voiries...** Bien évidemment, nous avons conscience que cela prend du temps mais notre démarche de construire un avenir durable paye aujourd'hui.

Nous prenons également le temps de penser à ceux qui ont besoin d'être accompagnés.

Notre Centre Communal d'Action Sociale a également adopté son budget, à l'unanimité, pour répondre à la hauteur des besoins des plus fragiles.

De nombreux partenariats se nouent pour aider et soutenir toutes les familles. Notre soif de ruralité et notre chaleur humaine sont des piliers de notre action qui permettent d'allier grands projets et actions du quotidien.

La solidarité est aussi notre véritable force et je sais pouvoir compter sur chacun de vous.

Alors, en ces temps tourmentés hors de notre plateau nord de l'agglomération melunaise, je souhaite à chacun d'entre vous un beau printemps à Voisenon !

Pour le Voisenon d'hier, d'aujourd'hui et de demain. Bien chaleureusement.

Le Maire,
Julien AGUIN

Julien Aguin

Agenda du village

- **Mer. 7 mai** : Conférence Philippe Auguste : « Un croisé récalcitrant et un chef d'État », à la salle du Conseil en Mairie à 18h
- **Jeu. 8 mai** : Commémoration de l'armistice du 8 mai 1945, au Monument aux morts à 11h
- **Jeu 22 mai** : Conférence Philippe Auguste : « La naissance du Royaume de France », à la salle du Conseil en Mairie à 18h
- **Dim. 1^{er} juin** : Vide-greniers, rue de la Ronce Fleurie – rue du Gué du Jard (voir page associations)
- **Mer. 4 juin** : Conférence Philippe Auguste : « Une fin de règne éclatante pour le 1^{er} Roi de France », à la salle du Conseil en Mairie à 18h
- **Dim. 15 juin** : pique-nique pétanque, terrain du Mille-Club, proposé par l'ASCV

Zoom

JULIEN AGUIN, MAIRE DE VOISENON
LE CONSEIL MUNICIPAL
LE CONSEIL DES SAGES

vous invitent pour les conférences de

PHILIPPE AUGUSTE

ET LA NAISSANCE DE LA FRANCE

Dans le cadre de l'anniversaire des 860 ans de la naissance de Philippe Auguste au Château du Jard et des 820 ans de la France, le Conseil municipal, le Conseil des Sages accueillent **Benoit CASART**, docteur en histoire et chargé de recherches historiques et documentaires auprès des Archives départementales, pour un cycle de 5 conférences.

18H **MAIRIE DE VOISENON**

- **10 Avril**: De la Gaule à la naissance de Philippe Auguste
- **24 Avril**: La jeunesse du dernier roi des Francs
- **07 Mai**: Philippe Auguste, un croisé récalcitrant et un chef d'état en devenir
- **22 Mai**: La naissance du Royaume de France
- **04 Juin**: Une fin de règne éclatante pour le premier roi de France.

Merci de confirmer votre présence : Mairie de Voisenon
☎ 01 80 68 28 00 ✉ mairie@voisenon.fr

AVEC LE SOUTIEN DE :

Retour en images

Conférences sur Philippe Auguste

C'est une salle de Conseil municipal comble qui a accueilli Benoit CASAERT pour les deux premières conférences sur Philippe Auguste :

- De la Gaule à la naissance du roi
- La jeunesse du dernier roi des Francs



Docteur en histoire et chargé de recherches auprès des archives départementales, par son savoir, sa verve et ses anecdotes, il a tenu en haleine l'assistance pendant deux heures.

Il ne nous reste plus qu'à attendre la suite de l'histoire :

- **07 mai** : Philippe Auguste, un croisé récalcitrant et un chef d'état en devenir
- **22 mai** : la naissance du Royaume de France
- **04 juin** : une fin de règne pour le 1^{er} roi de France.

Ce cycle de conférences se terminera en apothéose par un spectacle mis en scène par la Compagnie du Point du jour lors des journées du patrimoine le **samedi 20 septembre** au Château du Jard, spectacle qui accompagnera l'exposition annuelle sur Voisenon organisée par AVI Patrimoine.



Sente

Notre sente a récupéré son éclairage, pour le plus grand plaisir d'une balade en bord de ru à Voisenon.



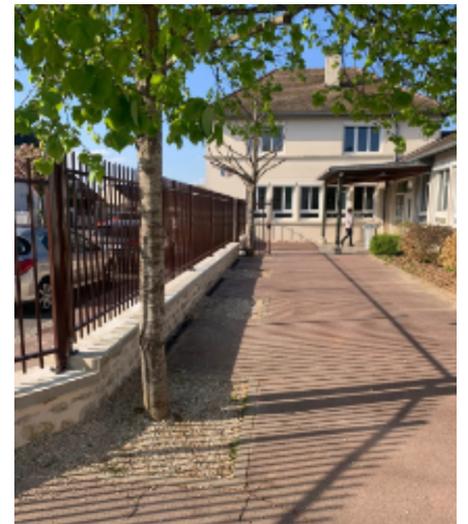
Lavoir

Merci à l'association AVI Patrimoine d'être intervenue pour repeindre et protéger le banc du petit lavoir, essentiel pour sa pérennité.



Sécurisation de l'école

Le programme pour la sécurité des enfants et des équipes éducatives prend forme. La nouvelle grille et le portail de l'école maternelle Constant Duport sont installés pour parfaire la sécurisation du parvis de l'école.



Souvenir aux déportés

Le 27 avril 2025, Julien AGUIN et Frédérique SAUVAUT, respectivement maire et adjointe de Voisenon, et Erwan SAUVAUT porte-drapeau, se sont rendus à Dormelles, devant la stèle du Pimard, pour honorer les victimes de la déportation, à l'invitation de la présidente de l'Association Mémoirelle du sud Seine-et-Marne, Béatrice de ROYS.



Maus

Vendredi 4 avril 2025, Didier MAUS, ancien conseiller d'État, président émérite de l'Association française de droit constitutionnel, ancien maire de Samois et Pierre CUYERS, sénateur de Seine-et-Marne, sont venus présenter à Voisenon une grande conférence ayant pour thème : « la Ve République hier, aujourd'hui, demain ».

Depuis sa fondation en 1958, à l'initiative du Général de Gaulle, jusqu'à aujourd'hui et les perspectives de demain, Didier MAUS est revenu sur les différentes étapes de la vie constitutionnelle de notre pays depuis 70 ans.

Pierre CUYERS a pu, par son expérience actuelle, éclairer l'assistance sur les chamboulements de notre société que nous vivons actuellement.

Conquis par un public très intéressé, Didier MAUS a promis de revenir à Voisenon pour nous faire partager son savoir sur un autre thème.



Chasse aux oeufs

Bravo aux organisateurs Familles Rurales de Voisenon pour la traditionnelle chasse aux œufs de Pâques, organisée le 20 avril. C'est l'une des premières traditions françaises qui ravit petits et grands.



Comité de parrainage des anciens

• Repas de printemps

Une cinquantaine de séniors étaient présents dimanche 6 avril 2025 au Mille-Club pour le repas de Printemps du Comité de Parrainage. Bonne humeur, convivialité, étaient au rendez-vous pour passer un bon moment.

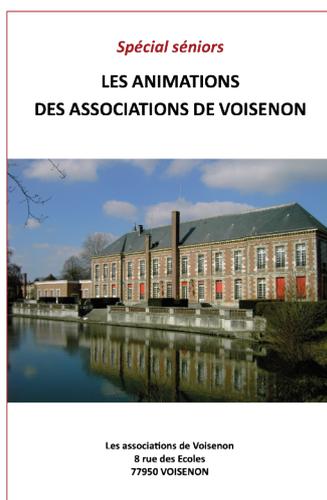


• Livret seniors

Il y a quelques jours, un livret « Spécial Séniors » réalisé avec le concours de certaines associations du village (ASCV, la Bibliothèque, Familles Rurales, les Petites Mains) vous a été remis dans vos boîtes aux lettres, avec le soutien de la Mairie.

Il regroupe les activités existantes dans le village auxquelles, nous séniors, pourrions avoir envie de participer sans trop savoir comment nous y prendre, à qui s'adresser.

Si l'une d'entre elles vous tente, n'hésitez pas à contacter l'association organisatrice et à vous inscrire.



• Visite de Voisenon

Lundi 6 avril 2025, une vingtaine de Voisenonais du Comité de Parrainage s'était donné rendez-vous sur la placette face à la boulangerie pour participer à la visite de Voisenon.

C'est sous le soleil et la houlette de Claudine d'AVI Patrimoine que nous avons déambulé rue Grande. Cette dernière nous a régales de ses connaissances sur l'histoire du village avec plans, histoires et anecdotes sur la rue qui était la principale de Voisenon au siècle dernier. Cette promenade s'est terminée par la projection de photos des années passées et un goûter.

Merci Claudine pour cet après-midi qui a rappelé beaucoup de souvenirs à certains d'entre nous.

Nous avons prévu de nous revoir pour « ausculter » une autre rue de Voisenon. À bientôt.



Vos associations

Les articles sont rédigés par les associations.

Familles Rurales de Voisenon, Comité de parrainage et CCAS

Bien vivre à Voisenon, longtemps

Notre village offre une qualité de vie agréable, avec le charme rural, et les commodités d'une proximité urbaine ; une situation appréciée en particulier par les retraités.

Bien vieillir à domicile avec un maximum d'autonomie, c'est le souhait des séniors et cela se prépare.

Avec le soutien du CCAS de la Commune, Familles Rurales et le Comité de Parrainage des Anciens organisent une conférence d'information sous l'égide du PAT de Melun (Pôle Autonomie Territorial), jeudi 19 juin 2025 de 9h30 à 12h, à la mairie.

L'Orangerie

Horaires des messes du secteur, à 10h :

- **Dimanche 5 mai - Voisenon**
- Dimanche 11 mai - Rubelles
- Dimanche 18 mai - Maincy
- Dimanche 25 mai - Aubigny
- Jeudi 29 mai - Moisenay (Ascension)
- Dimanche 1^{er} juin : Saint-Germain-Laxis
- **Dimanche 8 juin - Voisenon** (Pentecôte)

Contact : gilbert.lisik@wanadoo.fr



Suivant les termes du PAT cette conférence s'adresse aux « retraités dynamiques soucieux de préserver leur santé, leur sécurité et leur qualité de vie, tout en anticipant les éventuelles difficultés au domicile. »

Concrètement, par exemple, grâce à cette démarche, les retraités

pourront bénéficier gratuitement d'une visite d'évaluation de leur domicile pour une analyse des risques de sécurité auxquels on s'expose en vieillissant.

Ils seront également informés des différentes aides pour réaliser les aménagements ou travaux d'amélioration qui seront recommandés.

Pour nous joindre:

Familles Rurales :

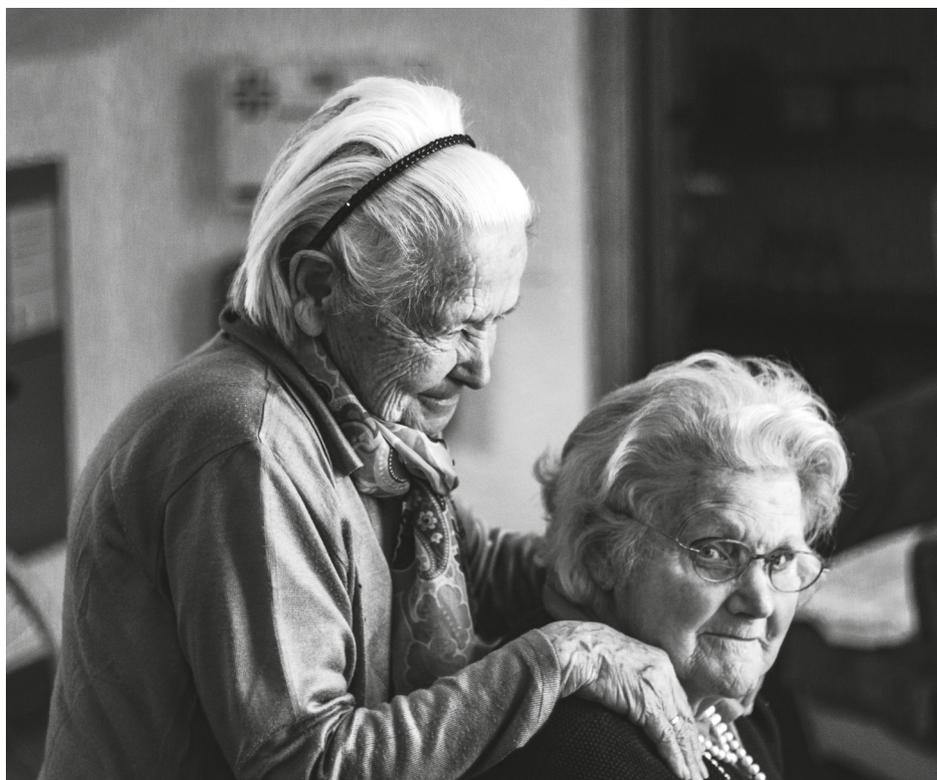
- Venez voir ou appelez Céline au 09 50 13 49 89 (de 14h à 17h sauf mercredi et week-end)
- e-mail : secretariat@frvoisenon.net
- Postez sur Facebook : Familles Rurales de Voisenon

Comité de Parrainage des Anciens :

- Téléphone : 06 13 54 03 99
- e-mail : comiteparrainage77950@gmail.com

CCAS :

- Téléphone : 01 60 68 29 00
- e-mail : mairie@voisenon.fr
- Sur Facebook : Mairie de Voisenon



Voisenon, votre village



MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
Liberté
Égalité
Fraternité

Les **services d'urgence**
vous **rappellent** désormais avec le

0 800 112 112

**Ceci n'est
pas un spam !**



Pensez à **enregistrer**
dès maintenant ce numéro
dans vos **contacts**

Vous avez contacté les services d'urgence ?

Ils vous appellent désormais avec un **numéro unique**, le **0 800 112 112**.

Que se passe-t-il si je ne décroche pas et que j'essaie de rappeler ultérieurement ce numéro ?

Si vous composez le 0 800 112 112 (appel gratuit), vous serez renvoyés sur un message vocal, vous invitant à recomposer le numéro d'urgence correspondant à votre demande initiale.

Il est donc préférable de recontacter directement le service d'urgence concerné.

Comment puis-je m'assurer que l'appel n'est pas frauduleux ?

Le 0 800 112 112 a été spécifiquement mis en place pour les rappels des services d'urgence : vous pouvez répondre à ce numéro en toute confiance !

Nous vous conseillons d'enregistrer dès à présent ce numéro dans vos contacts afin de l'identifier facilement et de ne pas le confondre avec un démarchage commercial.

En cas d'urgence, puis-je appeler directement le 0 800 112 112 ?

Non, le 0 800 112 112 ne remplace pas les numéros d'urgence.

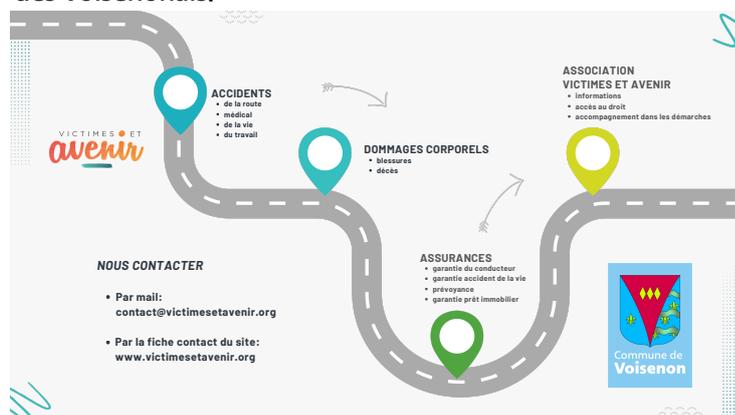
En cas d'urgence vous devez continuer à composer les numéros d'urgence habituels, joignables gratuitement 24h sur 24, où vous serez alors mis en relation avec une personne en mesure de vous aider.

Pour rappel, les numéros d'urgence sont les suivants :

Numéro	Service
15	SAMU
17	Police ou gendarmerie
18	Pompier
112	Numéro d'urgence européen (permettant d'accéder aux trois services ci-dessus)
197	Alerte attentat - alerte enlèvement

Victimes d'accidents

Victimes et Avenir est une association dite Loi 1901 d'aide aux victimes d'accidents corporels spécialisée dans la prise en charge des victimes d'accidents de la circulation. Le CCAS de la Commune de Voisenon adhère à cette association et par conséquent en fait bénéficier l'ensemble des Voisenonnais.



Vide-greniers

Comme tous les ans, à l'initiative de la mairie, le premier vide-greniers de l'année aura lieu le dimanche 1^{er} juin 2025, rue de la Ronce Fleurie – rue du Gué du Jard.

Tarifs :

- **6 €/mètre pour les Voisenonnais**
 - **8 €/mètre pour les extérieurs**
- 3 mètres minimum obligatoires

Comment vous inscrire :

- directement auprès de Romuald FAUQUEUR, Tél. 06 18 71 59 00. Joindre avec votre règlement une copie de votre carte identité et votre numéro de téléphone
- en mettant votre réservation avec les éléments cités ci-dessus dans l'urne en place à la mairie
- en réservant directement auprès de l'organisateur à la mairie lors de ses permanences :
 - mercredi 28 mai – 14h à 18h
 - vendredi 30 mai – 14h à 17h
 - samedi 31 mai – 9h à 12h



Voisenon, votre village

Mercredi 14 mai 2025

Votre agence clientèle vous accueille
au sein de la mairie de Voisenon



Pour toutes informations sur votre facture,
SUEZ Eau France sera présent en mairie
de Voisenon,

Mercredi 14 mai de 9h00 à 12h00 et de
14h00 à 17h00 pour répondre à vos
questions



Sport passion : aussi pour les Voisenonais

Du 7 juillet au 22 août 2025, sept semaines d'activités sportives variées seront proposées, encadrées par des professionnels, sur trois sites. Les enfants de 6 à 12 ans pourront profiter des infrastructures de Boissise-le-Roi et Montereau-sur-le-Jard, tandis que les adolescents de 13 à 17 ans se retrouveront à Melun.

Les inscriptions ouvriront le 12 mai exclusivement en ligne sur le site sportpassion.melunvaldeseine.fr. Le nombre de places étant limité, il est conseillé d'anticiper son inscription.



Toutes les informations détaillées sur l'organisation et le programme sont disponibles sur le site Internet.

SMITOM-LOMBRIC

Village du Lombric (anciennement Recyclerie du Lombric)

Le Village du Lombric rouvre ses portes en deux étapes :

Étape 1 : réouverture de la collecte des dons.

Depuis le mercredi 23 avril, les administrés peuvent à nouveau apporter leurs dons d'objets (la boutique ne sera pas encore ouverte).

Étape 2 : réouverture de la boutique.

L'espace boutique sera accessible au public dès le lundi 2 juin. Des ateliers sur l'anti-gaspi et la réparation seront organisés toute l'année et une zone sera dédiée au matériel de compostage.



Horaires d'ouverture :
lundi, mercredi et vendredi
de 10h à 17h30

Adresse :
9 rue de la Plaine de la
Croix Besnard
Parc d'activités de Vaux-le-
Pénil

Produits acceptés

- Petit mobilier (meubles de moins de 2m de long, de large ou de haut)
- Vaisselle
- Décoration
- Livres, musique et vidéo
- Jeux et jouets
- Vêtements et accessoires
- Puériculture
- Petit outillage non électrique
- Articles d'animalerie
- Articles de sport, etc.

Objets non acceptés :

- Article cassé ou incomplet (jouet, mobilier, vêtement, vaisselle)
- Gros mobilier (de plus de 2 m. ou démonté)
- Équipement électrique et électronique (réfrigérateur, sèche-cheveux, ordinateur...)
- VHS, cassette audio
- Matériaux du bâtiment (équipement sanitaire, ouverture, isolant, planche...)
- Article d'hygiène ou médical
- Sous-vêtements
- Furniture contenant ou ayant contenu des produits chimiques